

## **LOCATION SALLE DES FETES DE MONTGILBERT**

Vous recherchez une salle des fêtes spacieuse, lumineuse et agréable pour vos fêtes privées et/ou professionnelles (anniversaire, baptême, fête de famille, séminaire d'entreprise) venez découvrir cette salle de danse et de réception de près de 210 m<sup>2</sup> située au lieudit « Le Plattet » à MONTGILBERT à 953 m d'altitude.

Période de location : entre le mois de Mai et le mois de Septembre inclus

### **DESCRIPTIF :**

Capacité d'accueil de 200 personnes assises (avec tables)

La location comprend :

- Au sous-sol :
  - 1/ cuisine semi-professionnelle équipée,
  - 2/ 1 plonge équipée,
  - 3/ les sanitaires
- A l'étage : coin bar

Grand parking

Un espace extérieur propice à la détente pour vos apéritifs, jeux ...

### **EQUIPEMENT :**

La cuisine semi-professionnelle est équipée de : 1 étuve, 1 four, 1 hotte, 1 table inox, 1 réfrigération, 1 lave mains,

La plonge est équipée d'un évier double bac, 1 lave-vaisselle, 1 étagère de rangement

Le coin-bar comprend : 1 bar réfrigéré, 227 verres, 1 lave verres, 2 réfrigérateurs

Salles : 1 estrade, 15 tables, 30 treteaux et 30 bancs

### **PROCEDURE POUR LA LOCATION :**



1/ Faire une demande écrite ou contacter le secrétariat de Mairie au 04 79 36 35 70.

2/ un acompte devra être versé pour la réservation de la salle (voir détail ci-dessous)

3/ une attestation d'assurance doit être remise le jour de l'état des lieux entrant,

4/ un chèque de caution sera demandé et restitué le jour

de l'état des lieux sortant.

### **TARIF ET MODALITES DE LOCATION :**

1/ pour une journée de location : 125 €

2/ pour deux journées consécutives de location (week-end) 235 €



Le règlement est payable comme suit :

- Un acompte de 31 € pour une location à la journée, un acompte de 58 € pour une location de deux journées consécutives, sera demandé par courrier ou courriel au moment de la confirmation de la réservation de la salle.
- le solde (94 € pour une location à la journée, 177 € pour une location au week-end) sera payé à la signature du contrat de location
- Une caution de 500 € sera également demandée à la signature du contrat qui aura lieu le jour de l'état des lieux entrant ; elle devra être réglée par chèque à l'ordre du Trésor Public. Ledit chèque n'est pas encaissé et sera rendu le jour de l'état des lieux sortant par l'adjoint responsable de la Salle des Fêtes

En cas de désistement, le locataire sera tenu de verser l'intégralité de la location, sauf cas de force majeure justifié.

Les locaux doivent obligatoirement être remis en état, et le nettoyage doit être effectué pour l'état des lieux sortant.

Le locataire devra se munir de tout le matériel nécessaire dont il aura besoin pour effectuer le nettoyage, notamment des produits d'entretien.

### **RENSEIGNEMENTS ET RESERVATION :**



Mairie de Montgilbert

Le chef-lieu

73220 MONTGILBERT

Tél: 04.79.36.35.70

FAX : 04 79 36 19 54

Mail : [communemontgilbert@wanadoo.fr](mailto:communemontgilbert@wanadoo.fr)

Responsable de la salle des fêtes :

Mme Virginie CROZET, adjoint au

Maire, tél : 06.60.27.16.50





